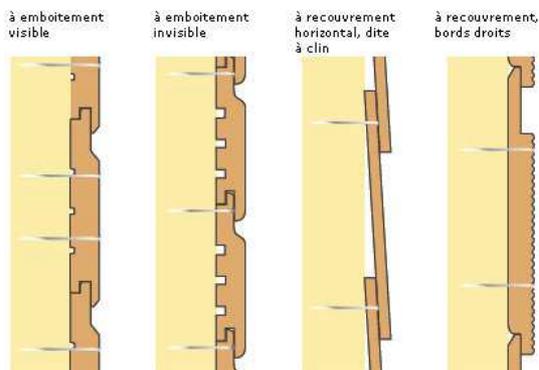


## POSE DU BARDAGE

### Options architecturales

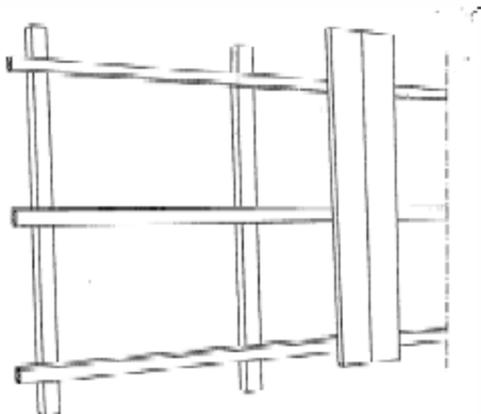


La souplesse et la facilité de mise en œuvre du bois permet d'utiliser différents types de pose. En effet, les lames peuvent être posées horizontalement, verticalement ou en diagonale et détermine le mode d'évacuation de l'eau de pluie ainsi que l'exécution des raccords aux angles et les finitions des revêtements.

### Lames et lattage

Les lames de bardage seront fixées sur des chevrons horizontaux ou verticaux, eux-mêmes fixés sur la structure porteuse. Ces chevrons ou lattes de fixation seront de préférence en bois résineux traité.

On conseille une latte d'une épaisseur de minimum 24 mm derrière le bardage. Elle doit en tout cas être assez épaisse pour permettre la pénétration complète des clous ou des vis de fixation.

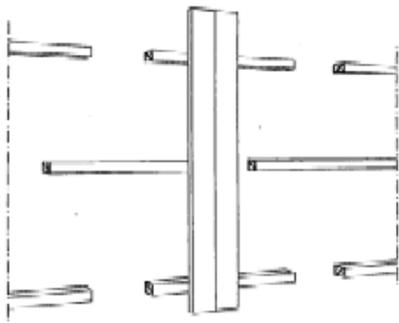


La largeur entre-axe sera d'environ 50 à 60 cm (40 cm si l'épaisseur du bardage ne dépasse pas 15 mm). Dans le cas d'un bardage horizontal, le lattage est simplement fixé verticalement sur la façade. Pour un bardage vertical, le lattage est placé sur un lattis vertical de min 20 mm d'épaisseur.

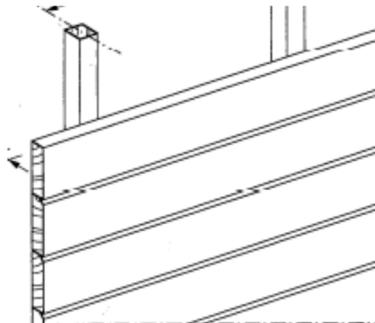
Lames d'air au dos du bardage.

Il est très important de veiller à une bonne circulation de l'air derrière le bardage, la lame d'air est nécessaire pour la ventilation et le séchage du bois.

Il faut également prévoir d'interrompre à distance régulière les lattes fixées horizontalement. Les ouvertures seront disposées en quinconce.



Interruption en quinconce pour permettre le passage de l'eau.



Pose des tasseaux / lattes

1. De 200 à 600 mm
2. De 15 à 30 mm

### Fixation des lames de bardage

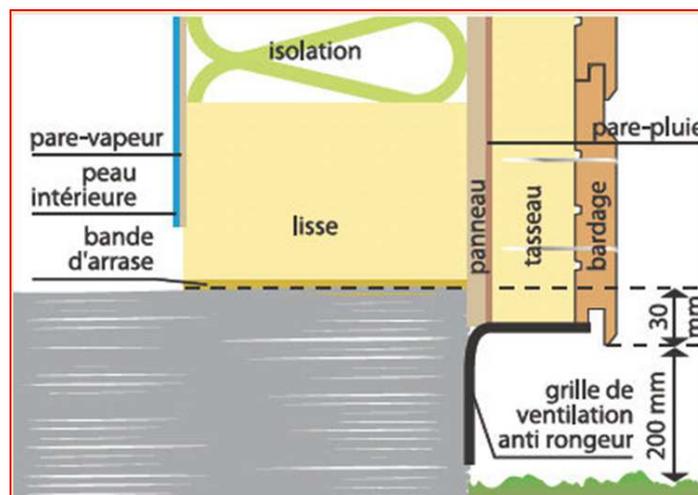
Les lames posées horizontalement sont fixées avec la languette orientée vers le haut.

Afin d'éviter toute fissuration des lames suite au travail du bois, chaque lame ne peut être pourvue que d'une seule fixation par chevron. Si le bardage présente un profil rainuré languetté, la fixation s'effectue de biais dans la languette.

Certaines fixations peuvent provoquer la formation de taches autour de celles-ci, les profilés de revêtement doivent donc être fixés à l'aide de vis ou de clous en acier inoxydable adaptés. Ces fixations doivent être 2.5 fois plus longues que l'épaisseur des lames.

Une ventilation en partie haute et basse doit également être prévue. En effet, la lame la plus basse doit être posée à 30 cm du sol afin d'éviter toute projection d'eau ou remontée d'humidité.

Enfin, tout contact entre le bardage et l'isolant est proscrit.



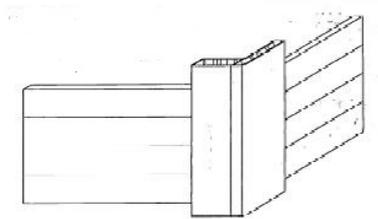
## Détails de finition

Les raccords aux angles, la finition des bords et les raccords avec d'autres matériaux de construction sont d'une grande importance tant sur le plan technique qu'esthétique.

La lame la plus basse doit se situer à 30 cm d sol pour éviter toute remontée d'humidité par capillarité. Le bois ne peut être en contact avec d'autres éléments de la construction, des joints de minimum 10 mm sont donc indispensables. Le bois de bout doit être protégé par une feuille d'étanchéité souple, une bavette ou un solin métallique.



Exemple de profilé d'angle extérieur.



Recouvrement par planche cornière de raccord d'angle de lames horizontales.

LES CONSEILS DE POSE SONT LE RESULTAT DE NOTRE LONGUE EXPERIENCE.  
IL NE SAURAIT EN DECOULER UNE QUELCONQUE REVENDICATION JURIDIQUE